



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Sport féminin

Question écrite n° 30096

### Texte de la question

M. Ian Boucard attire l'attention de Mme la ministre des sports concernant la place que va accorder le groupe France Télévisions au sport féminin à la suite de l'arrêt programmé des chaînes France 4 et France Ô. En effet, avec le projet d'arrêt définitif des diffusions des chaînes France 4 et France Ô, la question de la visibilité du sport féminin sur les chaînes du groupe France Télévisions risque de devenir problématique. Ce sont d'ailleurs ces deux chaînes qui diffusent en majorité le sport féminin sur le service public, notamment France 4 qui y a consacré 25 % de sa programmation sportive en 2019. Or les autres chaînes du groupe France Télévisions n'ont actuellement pas la possibilité d'intégrer dans la grille de leurs programmes la diffusion du sport féminin, ce qui poserait problème notamment dans le cadre de l'opération de visibilité et d'égalité sur les antennes des pratiques féminines sportives souhaitée par le CSA et le ministère des sports. De fait, même si on constate une réelle avancée sur ce sujet dans la mesure où aujourd'hui le sport féminin représente 20 % des retransmissions sportives, contre 7 % en 2012, on est encore loin de la parité. L'arrêt de ces deux chaînes du service public entraînerait inéluctablement une diminution des retransmissions du sport féminin à la télévision. Par ailleurs, il existe un engouement réel et de plus en plus fort pour le sport féminin. En témoignent les dernières audiences mesurées lors des derniers grands événements, que ce soit le tournoi des Six Nations de rugby féminin, le sacre des handballeuses françaises suivi par 5,5 millions de téléspectateurs ou encore la Coupe du monde de football organisée en France en juin 2019. Des sondages récents montrent d'ailleurs que 63 % des Français regardent du sport féminin à la télévision et que 78 % d'entre eux souhaiteraient en voir plus. C'est pourquoi il lui demande les mesures qu'elle compte prendre afin de s'assurer qu'un éventuel arrêt de la diffusion des chaînes France 4 et France Ô n'entraînera pas de recul de la visibilité du sport féminin à la télévision.

### Données clés

**Auteur :** [M. Ian Boucard](#)

**Circonscription :** Territoire de Belfort (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30096

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** [Sports](#)

**Ministère attributaire :** [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 juin 2020](#), page 3788

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)